

ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALEUX

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212 et L.2213.1.

VU le Code de la Route et notamment ses articles R.411.8 et R 411-25 et suivants.

VU le Code Pénal et notamment l'article 131-13.

VU la demande présentée par la société CONSTRUCTEL 12, rue le Tintoret à 80000 AMIENS qui doit intervenir 53 et 60 rue Roger Salengro à SALEUX pour ouvrir des plaques de chambre PTT pour réparer la fibre optique.

CONSIDERANT qu'il convient de permettre à l'entreprise d'effectuer les travaux dans les meilleures conditions de sécurité.

ARRÊTE

Article 1^{er} : La société CONSTRUCTEL pourra intervenir aux 53 et 60 rue Roger Salengro à SALEUX, pour ouvrir des plaques de chambre PTT pour réparer la fibre optique, à partir du lundi 10 juin 2024 au lundi 24 juin 2024.

Article 2 : Afin de permettre à l'entreprise d'intervenir et de travailler dans de bonnes conditions, le stationnement sera interdit à l'endroit des travaux et la circulation de tous véhicules sera limitée à 30 km/h aux abords de la chambre.

Article 3 : La mise en place d'une signalisation adéquate sera à la charge de l'entreprise pendant toute la durée des travaux. A l'issue, les lieux devront être laissés propres.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché en mairie. Il le sera aussi sur le chantier mais à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet, à compter de sa publication, d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens soit à compter de la réception de la lettre exprimant le rejet du recours gracieux ou soit à compter de l'expiration du délai de 2 mois après la formulation du recours gracieux. En effet, le silence gardé de la commune pendant 2 mois équivaut à un rejet implicite de la demande.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Somme à Amiens.
- Madame DURTESTE Valérie – Constructel Télécommunications – valeriedurteste@constructel.fr
- Messieurs les policiers municipaux de Saleux.

Fait à Saleux, le 07 juin 2024

L'Adjoint au Maire,
Rudy BERTRAND

